

LE SACRE DES ROIS DE FRANCE

Patrick DEMOUY ¹

Clovis, Pépin et Louis

Si le baptême de Clovis est à l'origine de l'autorité de la dynastie mérovingienne en Gaule, le sacre est la conséquence de son effondrement, puisque le premier roi sacré est Pépin le Bref, confortant par l'onction sa prise de pouvoir – ou, plus exactement, du titre royal – avec l'aval de la papauté. Fort de cet appui, Pépin réunit les Grands à Soissons en novembre 751, se fit élire roi des Francs à la place de Childéric III, envoyé, tonsuré, à l'abbaye Saint-Bertin. De même que Clovis avait dû en grande partie son pouvoir sur la Gaule à l'onction du baptême, de même Pépin allait-il fonder le sien sur l'onction royale, qu'il se fit administrer aussitôt par les évêques de son entourage.

L'onction royale n'était pas une tradition franque mais wisigothique, sans doute également anglo-saxonne et, bien évidemment, avant tout biblique. On comprend son intérêt en 751 dans le contexte de l'avènement d'un nouveau roi qui n'était pas du sang de Clovis mais était présenté comme l'élu de Dieu, dans la filiation spirituelle de David. Très vite, ce fut l'avènement d'une dynastie puisque Pépin profita de la venue du pape Étienne II pour se faire sacrer à nouveau à Saint-Denis, avec ses deux fils, Charles et Carloman, le 28 juillet 754. Le principe de l'élection était scié à la base et les successeurs désignés.

Les Carolingiens toutefois inscrivirent leur action dans la continuité de Clovis qui, avec les Francs, avait succédé aux Romains pour faire régner en Gaule l'ordre, la paix et la justice. La restauration de l'Empire d'Occident en faveur de Charlemagne était le parachèvement de l'œuvre stabilisatrice entreprise trois siècles plus tôt sur le plan politique et religieux. La cérémonie célébrée le 25 décembre 800 à Saint-Pierre du Vatican n'était pas un sacre, c'était un couronnement. Le pape imposa un diadème à l'empereur qui fut acclamé selon un cérémonial byzantin. Il n'y eut pas d'onction. Quand Charlemagne sentit sa fin prochaine et voulut associer son fils au pouvoir impérial, il se passa du pape et de

1. Maître de conférences à l'université de Reims-Champagne-Ardenne.

Rome. À Aix-la-Chapelle, en 813, Louis reçut le diadème des mains de son père. Mais, très pieux, soumis à l'influence des moines dont il s'entourait volontiers, Louis ne pouvait se satisfaire du geste paternel et tint à recevoir du pape la couronne impériale.

La cérémonie eut lieu dans la cathédrale de Reims le 5 octobre 816. Le pape Étienne IV "*lui imposa ses mains sacrées sur la tête, répandit sur César l'huile sainte*" (Ermold le Noir). Ce fut donc un sacre, le premier à cet endroit. Au moment où le nouvel empereur entendait développer la réforme de l'Église et de la société, il revenait là où Clovis avait jeté les bases d'une royauté chrétienne, comme il l'écrivait à l'archevêque Ebbon : "*C'est dans cette église que par la grâce de Dieu et la coopération de saint Rémi, notre nation des Francs avec son roi de même nom que nous a été lavée dans les eaux sacrées du baptême et enrichie des sept dons de l'Esprit Saint ; c'est là que ce noble roi fut jugé par la clémence divine digne de l'onction royale.*" Avec son roi de même nom que nous : *Clodovecus = Hludovicus = Clovis = Louis*. Louis était un nouveau Clovis et son nom avait été choisi pour marquer la continuité de la succession royale malgré le changement de dynastie. Son frère jumeau – mort en bas âge – avait été nommé Lothaire, c'est-à-dire Clotaire. À cette époque, les noms de personne n'étaient pas le fait du hasard ou de la mode ; ils traduisaient, dans ce cas, un symbole politique ; le père avait été autorisé à les choisir parce qu'ils avaient été portés par un ancêtre. Très tôt, les Carolingiens ont cherché à se faire passer pour descendants des Mérovingiens par une fille de Clotaire I^{er}, Blithilde. Cette généalogie a été reconnue comme fictive par la critique historique, mais elle était répandue alors ; Louis et Lothaire descendaient, disait-on, de Clovis et Clotaire. La *virtus* du roi fondateur se transmettait à l'empereur, qui revenait sur le lieu de son baptême et de son sacre. Le second intérêt du texte est de faire remonter la monarchie sacrée jusqu'aux temps déjà mythiques des origines. L'onction post-baptismale, autrement dit la confirmation de Clovis (les sept dons de l'Esprit), est devenue onction royale. Trois cent vingt ans après (c'est-à-dire dix générations, une éternité !), un nouveau Clovis revint au baptistère de Reims pour renouveler l'alliance entre l'Église et le royaume des Francs. Mais le geste de Louis le Pieux ne suffit pas à fonder tout de suite une tradition, d'autant plus que son règne, bien commencé, tourna vite à la catastrophe : le conflit avec ses fils, la déposition de 833-835, la guerre civile, une triste mort en 840 suivie du partage de l'Empire trois ans plus tard (Francie occidentale, Lotharingie, Germanie).

Charles le Chauve, roi de Francie occidentale où se trouvait Reims, fut sacré le 6 juin 848 à Orléans par le métropolitain de Sens, Wénilon. Reims toutefois conservait une valeur symbolique. En 858, Louis le Germanique profita des troubles qui s'y développaient pour intervenir dans le royaume de son frère Charles. Il convoqua le haut clergé à Reims, sans doute pour se faire sacrer puisque, lui aussi, s'appelait Clovis... L'archevêque Hincmar se montra intraitable : "*Celui qui porte la main sur un oint du Seigneur s'en prend au Christ lui-même, Seigneur de tous les oints, et périt sous les coups du glaive spirituel*". Louis n'insista pas et s'en

alla trouver Wénilon, plus accommodant, qui y gagna d'être l'archétype du traître médiéval, Ganelon...

En 869, Charles s'empara de la Lotharingie à la mort de Lothaire II et s'empressa de se faire couronner à Metz, le berceau de la famille carolingienne, par Hincmar (9 septembre). C'est alors que la légende se mêle à l'histoire quand l'archevêque de Reims déclara que "*le glorieux Clovis roi des Francs a été oint d'un chrême venu du ciel, que nous possédons encore*".

La sainte Ampoule

Voilà donc qu'apparaît dans un texte, près de quatre siècles après son baptême, la fameuse sainte Ampoule envoyée par Dieu pour oindre Clovis. Grégoire de Tours n'a pas dit un mot de ce prodige, ignoré des sources contemporaines de l'événement. Hincmar l'a-t-il inventé, comme le voulaient certains érudits allemands du siècle dernier ? Non, des chercheurs l'ont innocenté ; le miracle est attesté avant son épiscopat dans des traditions liturgiques rémoises. Il l'a seulement exalté à Metz et surtout quelques années plus tard en écrivant la *Vita Remigii* (Vie de saint Rémi).

Quelle est l'origine de cette légende ? Il faut très certainement se rallier à ce que Jacques Le Goff appelle une "contamination" de l'iconographie du baptême du Christ. L'Évangile mentionne l'Esprit de Dieu descendant sous la forme d'une colombe au-dessus de la tête de Jésus. Dans les baptistères de Ravenne, la colombe apporte une fiole à saint Jean-Baptiste, signe évident d'une projection de la liturgie baptismale. Une plaque d'ivoire du musée de Picardie, provenant de la reliure d'une *Vita Remigii* du IX^e siècle, montre bien l'adaptation du modèle christique au baptême de Clovis. C'est là une démarche familière à l'artiste médiéval qui, pour un nouveau sujet, adaptait une source iconographique plus qu'il ne créait *ex nihilo* : l'image du baptême du Christ "véhiculait" une colombe. Il s'agissait aussi d'une vision symbolique insistant sur l'analogie entre le baptême fondateur de l'Église et la baptême fondateur du royaume chrétien des Francs, sur l'analogie entre le roi sacré et le Christ, l'oint du Seigneur par excellence.

L'image de la colombe planant au-dessus de Clovis pouvait symboliser la descente de l'Esprit sur le roi. Mais on en fit une lecture au premier degré : un oiseau blanc comme neige avait apporté des cieux une ampoule. L'objet est bien réel, il a été vu par des milliers de témoins après Hincmar jusqu'à ce qu'il fût brisé par le conventionnel Rühl, le 7 octobre 1793, sur la ci-devant place Royale de Reims.

On conservait cette sainte Ampoule dans le tombeau de saint Rémi. Quand il y eut des sacres à la cathédrale, les moines de Saint-Rémi l'apportaient en procession à Notre-Dame sous bonne escorte, puis la renfermaient aussitôt dans leur abbatale. Il paraît logique d'associer

l'ampoule au saint évêque qui l'avait reçue du ciel, mais pourquoi la garder dans son tombeau ? Peut-être, tout simplement, parce que c'est là qu'on l'avait trouvée. Une hypothèse plausible sur son origine est la découverte d'une ampoule d'aromates ayant servi à embaumer le corps du prélat et restée près de lui. Saint Rémi avait été embaumé (quand ses reliques furent profanées en 1793, le crâne présentait encore sa peau et des poils de barbe). Une translation des reliques intervint en 852 sous la présidence d'Hincmar. Il est possible que la découverte ait eu lieu à cette occasion : la légende trouvait sa confirmation et l'archevêque pouvait alors prendre le ciel à témoin qu'il était désigné providentiellement comme le ministre du sacre.

Les villes du sacre

Hincmar obtint satisfaction en sacrant Louis le Bègue le 8 décembre 877, mais pas à Reims, à Compiègne, dans la chapelle du palais. Les cérémonies suivantes se dispersèrent ; sur les onze sacres célébrés entre 879 et 1017, neuf ont eu lieu dans la province de Reims, qui était le "refuge" des derniers Carolingiens, la province où ils avaient l'essentiel de leur pouvoir et où leurs concurrents eux-mêmes venaient manifester leur autorité. Pendant un siècle, en effet, le trône fut disputé entre les derniers Carolingiens et les Robertiens (qu'on appelle Capétiens à partir de 987), la puissante famille des comtes de Paris. Paris appartenait à la province ecclésiastique de Sens ; son métropolitain était l'archevêque des Robertiens. Il se posa en concurrent de l'archevêque de Reims. Le lieu du sacre n'était pas immuable à cette époque, il dépendait de la conjoncture politique et plus encore de la résidence royale (Reims, Compiègne, Laon, Soissons ou Orléans) ; en fait, le prélat consécrateur était celui qui avait la juridiction métropolitaine sur la ville retenue. Ce n'est qu'au début du XI^e siècle que Reims s'imposa : de 1027 à 1825, trente sacres sur trente-deux y ont eu lieu, dans la cathédrale. Les deux seules exceptions étant Louis VI (Orléans, 1108) et Henri IV (Chartres, 1594) ; Louis XVIII n'a pas été sacré, pas plus que Louis-Philippe, cela va sans dire, puisqu'il tenait son pouvoir de la Nation.

Le privilège rémois

Le choix de Reims a d'abord été le fait du prince. Michel Bur a bien montré la corrélation entre la localisation du sacre et l'accentuation de la présence royale dans la ville, par l'intermédiaire de l'archevêque, son vassal, détenteur des droits comtaux.

Ce fut aussi le fait du pape. En 999, Gerbert, devenu Sylvestre II, accorda à l'archevêque le privilège de bénir le roi. En 1089, Urbain II lui confirma ce pouvoir "de consacrer et d'ordonner" en vertu du baptême de Clovis. C'était la reconnaissance, par un ancien chanoine, du discours des clercs de Reims depuis Hincmar ; trente ans plus tôt, en 1059, il

avait pu l'entendre de la bouche de l'archevêque Gervais au sacre de Philippe I^{er}.

Il y avait une tradition mais pas encore de privilège royal reconnaissant l'exclusivité rémoise, quand se produisit en 1108 une rupture avec le sacre de Louis VI à Orléans par l'archevêque de Sens, rupture d'autant plus grave que les habitudes étaient encore fragiles. Les circonstances étaient exceptionnelles. Le roi Philippe I^{er} était mort le 29 juillet alors que son fils n'avait pas encore été sacré ; Louis était en butte à l'hostilité de son demi-frère Philippe et à l'infidélité des ducs de Normandie, d'Aquitaine et de Bourgogne, pas disposés à lui prêter hommage. Il fallait faire vite. Le sacre eut lieu le 3 août, aussitôt après l'inhumation du roi à Saint-Benoît-sur-Loire, un lundi, ce qui était inusité ; d'ordinaire, on attendait le dimanche ou un jour de fête. Les envoyés de l'archevêque de Reims arrivèrent trop tard pour produire la bulle d'Urbain II lui assurant l'exclusivité de la cérémonie. L'archevêque de Sens fit dire qu'il ne connaissait pas l'existence de ce document. Le tapage fait autour de ce sacre à Orléans fut tel que nul ne put ensuite ignorer le privilège de Reims. Louis VI en retrouva le chemin pour faire sacrer son fils aîné, Philippe, à Pâques 1129 puis, après la mort accidentelle de celui-ci, son deuxième fils, Louis, le 25 octobre 1131.

Exceptionnellement, l'officiant ne fut pas l'archevêque mais le pape Innocent II qui présidait là un important concile. La Chronique de Morigny nous précise qu'il y avait treize archevêques et deux cent trente-six évêques, que le pape commença par rappeler que les rois régnaient par la volonté de Dieu puis procéda au rite "*en usant de l'huile reçue d'un ange par saint Rémi pour rendre chrétien Clovis roi des Francs*". Depuis qu'Hincmar avait déclaré, en 869, que son Église possédait encore la fiole miraculeuse, c'est la première mention explicite que l'on trouve dans les textes. Mais quel témoignage ! Le pape authentifiait la sainte Ampoule dans un concile général. L'Église de Reims était désormais bien assurée de son privilège et le roi y gagnait une onction d'origine surnaturelle qui le mettait dans une position exceptionnelle. Pendant la guerre de Cent Ans, on ne devait pas manquer de rappeler que le roi d'Angleterre était sacré avec l'huile qu'on trouvait chez les merciers, autrement dit chez l'épicier du coin.

L'autre coup de maître fut l'intégration dans le sacre de la superstition populaire qui attribuait au roi des pouvoirs thaumaturgiques. Si le roi recevait la faculté de faire des miracles en guérissant les écrouelles, c'était en vertu de l'onction d'un chrême miraculeux. Ainsi s'est élaborée une religion royale qui est devenue aux XII^e-XIII^e siècles un "système" cohérent – pour reprendre un mot de Jacques le Goff – plongeant ses racines dans le baptême de Clovis.

Au plus haut de la façade de la cathédrale de Reims, au centre de la galerie des rois, on reconnaît Clovis dans la piscine baptismale, entre sainte Clotilde et saint Rémi, recevant la sainte Ampoule. Les cinquante-six statues colossales qui ceinturent les tours ne sont pas une galerie des portraits ; combinant le sept, nombre de l'Ancien Testament, et le huit,

celui du Nouveau Testament, de la Résurrection et de la Transfiguration, elles symbolisent les rois de tous les temps, une monarchie universelle dont le pouvoir vient de Dieu et qui doit mener le peuple à Dieu, dans un royaume qui n'est pas de ce monde. En attirant le regard vers le ciel, la galerie des rois n'est pas que l'affirmation d'un privilège – on ne peut nier ce message – c'est aussi une invitation à la réflexion sur le ministère royal, sur la conception chrétienne du pouvoir à laquelle nous renvoient le baptême du roi Clovis et le sacre de ses successeurs, revenus de génération en génération au baptistère de Reims.

Le déroulement de la cérémonie

Le rituel du sacre, connu par les livres liturgiques, s'est progressivement enrichi du IX^e au XIII^e siècle. À ses débuts, la cérémonie ne comprenait guère qu'une onction sur le front du roi. Avec le sacre de Charles le Chauve à Metz est apparu le serment en faveur de l'Église. Outre la couronne et le sceptre, d'autres insignes ont été remis au souverain, comme l'épée et les éperons empruntés au XII^e siècle à l'adoubement des chevaliers, au moment où émergeait aussi le rôle des douze pairs. Le serment sur les hérétiques a été introduit après 1215 en exécution d'une décision du IV^e concile du Latran. Sous le règne de saint Louis, l'essentiel était fixé.

Le sacre avait lieu, sauf très rare exception, un dimanche ou un jour de fête (Ascension, Assomption, Toussaint). La cérémonie commençait en fait la veille au soir par une veillée de prière – ou vigile – inspirée des pratiques chevaleresques : le roi passait une partie de la nuit dans la cathédrale, à faire oraison ; il devait se préparer à son ministère, se pénétrer de ses devoirs et demander le pardon de ses fautes. Vers minuit il se confessait, l'absolution ne devant lui être donnée que le lendemain, au moment de la communion. Il regagnait ensuite le Palais du Tau, où il prenait son gîte, pour se reposer.

À la pointe du jour, alors que les chanoines s'étaient déjà installés dans le chœur pour chanter prime, le roi se levait et se rendait processionnellement à la cathédrale. Charles V introduisit en 1364 la députation de deux pairs ecclésiastiques, les évêques de Laon et de Beauvais, chargés d'aller quérir le roi dans sa chambre. Charles IX en 1561 inaugura la fiction du roi dormant, officiellement et symboliquement réveillé à une vie nouvelle par les pairs ; le rite se fixa définitivement sous Louis XIII. Le chantre frappait de son bâton la porte close. "*Que demandez-vous ?*" répondait de l'intérieur la voix du grand chambellan. "*Le roi*". "*Le roi dort*". Nouveau coup frappé, même réponse. À la fin du troisième dialogue l'évêque de Laon disait : "*Nous demandons Louis (ou Charles) que Dieu nous a donné pour roi*". Et aussitôt la porte s'ouvrait. Les évêques allaient lever le roi, couché sur un lit de parade. Dans la pensée savante des juristes, étudiée par Ernst Kantorowicz, la chaîne charnelle des monarques incarnait le "corps moral" du roi qui "ne meurt jamais". Le "corps naturel" de chaque successeur prenait sans discontinuité la place

du corps de son prédécesseur, comme si le gisant se relevait. Il est probable que ce rite trouva son origine dans l' *"Attollite portas"* de la liturgie des Rameaux. Quand la procession était sortie, un acolyte fermait l'église : *"Ouvrez les portes"*. *"Qui est ce roi de gloire ?"* répondait une voix de l'intérieur, et au troisième dialogue les portes s'ouvraient, pour l'acclamation au Christ. Le cortège royal entrait dans la cathédrale au chant du psaume 20 : *"Seigneur, le roi se réjouit de ta puissance et combien ton secours lui cause d'allégresse... Grâce à ta protection sa gloire est grande, tu l'as comblé de majesté et de magnificence"*. L'archevêque, en chape, attendait le roi devant l'autel, lui désignant son fauteuil au milieu du sanctuaire tandis que montait sous les voûtes le *Veni Creator* : *"Viens, Esprit créateur, visiter les âmes de tes fidèles... On te nomme le conseiller, le don du Dieu très-haut, source vive, flamme, charité et onction de la grâce"*. L'onction, c'était bien là l'essentiel du rite et, pour l'accomplir, il manquait encore la sainte Ampoule. Pour accueillir ce don du ciel, l'archevêque se dérangeait, ce qu'il n'avait pas fait pour le roi. Après le chant de l'office de tierce, il se rendait aux portes de la cathédrale où se présentait l'abbé de Saint-Rémi, entouré de ses moines et des barons désignés pour lui faire escorte. La sainte Ampoule était solennellement déposée sur le maître-autel, où les religieux de Saint-Denis avaient déjà placé les insignes royaux. *"Ô présent précieux ! Ô pierre précieuse envoyée du ciel par le ministère des anges pour l'onction des rois de France !"*. Pendant que les chanoines chantaient sexte, l'archevêque revêtait la chasuble et le pallium puis, devant l'autel, encadré par le livre des Évangiles et un reliquaire de la vraie Croix, il demandait au roi de garder les privilèges de l'Église, de maintenir la paix et la justice et d'exterminer les hérétiques, ce qui, en bon latin, veut dire chasser de ses États. Le roi faisait sa promesse à haute voix, la main sur les Évangiles. C'est alors qu'était demandé l'accord des assistants qui passa de l'acclamation *"Nous le voulons, qu'il soit roi"* au silence respectueux moderne ayant valeur d'acquiescement. Encore fallait-il, pour régner selon les termes du serment, le secours de la grâce divine que le roi, prosterné, implorait pendant le chant du *Te Deum* : *"C'est toi, Dieu, que nous louons... Daigne secourir tes serviteurs... Sauve ton peuple, Seigneur, et bénis ton domaine, conduis tes enfants... Aie pitié de nous, que ta bonté... veille sur nous ; nous avons mis en toi notre espérance"*.

Le roi alors abandonnait une partie de ses vêtements, *"rite de séparation qui constitue la phase initiale du rite de passage qui le transforme de roi par hérédité en roi par consécration religieuse"* (Jacques Le Goff). Il ne gardait que la tunique et la chemise dans laquelle étaient pratiquées des ouvertures pour les onctions. L'archevêque récitait une oraison le replaçant dans sa "lignée" biblique (*"Envoyez d'en-haut... cette bénédiction que le saint roi David a reçue du ciel... ainsi que l'a reçue Salomon, son fils..."*), puis procédait à l'investiture des symboles de chevalerie, les éperons d'or et l'épée qui faisaient de lui le bras séculier de l'Église. Le grand chambellan mettait les chausses au roi, le duc de Bourgogne plaçait les éperons, puis les retirait aussitôt. Il y avait avec l'épée un véritable ballet : l'archevêque seignait le roi de son baudrier, lui enlevait, sortait l'épée du fourreau (qui était posé sur l'autel) et la rendait, avec une longue oraison, au roi qui la recevait les genoux fléchis, l'offrait à l'autel,

la récupérait des mains de l'archevêque et enfin la passait au sénéchal qui devait la garder pointée en l'air pendant toute la cérémonie, jusqu'au retour au Palais du Tau.

Suivaient des prières pour la santé du corps du monarque et la prospérité du royaume : "*Qu'il soit fort pour protéger les Églises... réprimer les rebelles... subjuguier les païens et infidèles... qu'il ait une postérité... qu'il vive longtemps...*". Puis l'archevêque préparait l'onction pendant que le chantre rappelait, par un répons, le miracle de la sainte Ampoule. Il fallait mélanger, sur une patène et avec une aiguille d'or, du saint chrême frais, consacré le Jeudi Saint précédent, avec quelques parcelles du baume desséché contenu dans le précieux flacon. Commençaient alors le chant des litanies que le roi et le prélat écoutaient prosternés au bas de l'autel, en signe d'humilité et de prière instante. À la fin, tandis que le roi restait à plat ventre, l'archevêque se levait pour conclure la supplication par des oraisons.

C'est alors que se plaçait le rite essentiel : le roi se mettait à genoux devant l'archevêque assis qui lui faisait, avec le pouce, une septuple onction, sur la tête, sur la poitrine, entre les épaules, sur chacune des épaules, aux jointures des bras. "*Je t'oins pour la royauté de l'huile sanctifiée, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit*". Il y avait dans cette démultiplication de l'onction la volonté très nette d'investir tous les sièges vitaux de la force d'en haut ; jadis la corne d'huile était renversée sur la tête de David et coulait sur ses épaules, son dos, sa poitrine et ses bras, c'était la même prise de possession de tout l'homme par l'Esprit de Dieu. Par le saint chrême, de surcroît miraculeux, le roi devenait un intermédiaire entre Dieu et son peuple. Pendant ce temps, une antienne chantée par le chœur rappelait le sacre de Salomon puis l'archevêque récitait encore de longues oraisons et le chambellan revêtait le roi de la tunique, de la dalmatique et du manteau fleurdelisés. Deux dernières onctions étaient faites sur les mains du roi qui pouvait alors, comme les évêques, enfiler des gants ; sinon on lui essuyait les mains avec du coton, on les frottait avec de la mie de pain ou du sel et on les lavait ; l'archevêque procédait aux mêmes ablutions puis bénissait l'anneau du roi "signe de la foi, de la dignité royale, marque de la puissance", qu'il lui mettait au quatrième doigt de la main droite. Avec d'autres prières il procédait à la remise du sceptre et de la verge.

On appelait alors par leur nom les douze pairs de France. C'est au XII^e siècle que se fixa, par analogie avec les compagnons légendaires de Charlemagne, cette pairie qui associait à la sacralisation royale les princes ecclésiastiques et la plus haute aristocratie laïque, douze grands vassaux de la couronne : l'archevêque-duc de Reims, premier pair (lointain successeur de Turpin), les évêques-ducs de Laon et de Langres, les évêques-comtes de Beauvais, Châlons et Noyon, les ducs de Bourgogne, Normandie et Aquitaine, les comtes de Flandre, de Toulouse et de Champagne. On garda jusqu'à la fin de l'Ancien Régime ces douze acteurs, même si dès le XIII^e siècle l'intégration de grands fiefs à la couronne (Normandie en 1204, Toulouse, Champagne) rendit caduque la liste des hauts-barons ; des princes de sang ou des seigneurs éminents

les "représentaient" alors. Par un rite très expressif les pairs soutenaient ensemble la couronne au-dessus de la tête du roi, comme les "arcs-boutants du trône", avant que l'archevêque ne l'imposât seul, car c'est Dieu qui donne la "couronne de gloire et de justice".

Suivaient encore oraisons et bénédictions avant l'intronisation, c'est-à-dire l'installation solennelle sur un trône surélevé dominant le jubé. Le roi était "sur sa montagne sainte", entre ciel et terre comme il convenait à un être sacré : "*Que le médiateur de Dieu et des hommes vous établisse médiateur du clergé et du peuple*" lui disait l'archevêque avant de le faire asseoir puis de l'embrasser ; "*Vive le roi éternellement*". Les autres pairs venaient à leur tour lui rendre hommage et répéter la triple acclamation : "*Vivat rex in æternum*", acclamation reprise ensuite par l'assistance, au son des trompettes, tandis que des oiseaux étaient lâchés sous les voûtes (image des prisonniers élargis pour la circonstance), que l'on jetait des pièces et des médailles à la foule alors admise dans la cathédrale, que les cloches de toute la ville sonnaient à la volée.

Si le roi était marié, la reine était sacrée après son époux avec un cérémonial simplifié ; elle était ointe de saint chrême ordinaire sur la tête et à la poitrine, recevait des ornements plus petits (anneau, sceptre court, verge, couronne) et était intronisée à un niveau inférieur. Les sacres de reine à Reims furent assez rares compte tenu de la jeunesse des rois souvent célibataires (la dernière fut Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, en 1364). Cela n'empêchait pas la reine d'être sacrée après son mariage, mais il n'était pas nécessaire de venir à Reims ; à partir du xv^e siècle la cérémonie fut organisée à Saint-Denis.

Le sacre ne s'arrêtait pas à l'intronisation ; il y avait encore la grand-messe que le roi suivait depuis son trône. Il le quittait pour la cérémonie des offrandes, allant porter à l'autel le vin et le pain du sacrifice (remplacé par un pain d'or et un pain d'argent, sans doute quand se répandit l'usage des hosties) et treize besants d'or symbolisant son mariage avec son peuple, par analogie avec les treize pièces offertes par l'époux à l'épouse le jour des noces. Il quittait aussi son trône pour aller communier à l'autel sous les deux espèces du pain et du vin, dans le calice dit de saint Rémi. La messe achevée, après plus de cinq heures de cérémonie, il était l'heure de passer à table.

Le festin servi dans la salle du Tau marquait le caractère heureux et solennel de la journée, renforçait la cohésion des grands vassaux autour d'un repas partagé qui n'est pas sans rappeler un banquet de la Table Ronde mais plus encore la Cène, car le roi était entouré des douze pairs. Le caractère paraliturgique de ce festin symbolique était souligné par l'exclusion des femmes – qui y assistaient depuis une tribune – et par le costume des participants. Le roi gardait ses ornements : sceptre et verge étaient posés sur la table ; il dînait couronné en tête, le connétable tenant l'épée dite de Charlemagne devant lui. Les pairs laïques avaient aussi manteaux et couronnes et, ce qui est encore plus significatif, les pairs ecclésiastiques étaient en mitre et chape, comme pour vêpres ou procession. C'était le dernier acte de la cérémonie commencée à l'aube.